

Convocation Assemblée Générale Elective

Samedi 28 septembre 2024

Salle : Espace Pierre TALAGRAND place Précipiano 39100 DOLE

13h30 – Accueil et appel des délégués

Les délégués élus des associations, régulièrement affiliées à la Fédération Française de Tennis de Table, dont le siège est sur le territoire de la Ligue de Bourgogne. Franche-Comté sont convoqués en Assemblée Générale.

Toutes les associations doivent être présentes ou représentées dans les conditions figurant dans les statuts et règlement intérieur – à défaut, une amende de 100 € sera appliquée à l'association absente ou non représentée.

14h00 – Ouverture de l'Assemblée Générale

- Adoption du PV de l'AG du 30 septembre 2023
- Allocution du Président
- Rapport du Secrétaire Général
- Rapport du Trésorier Général
- Rapport des commissions
- Questions diverses à envoyer par mail au Président Bernard FERRIERE à bernard-ferriere@wanadoo.fr et au bureau de Besançon à sylvie.ivaldi@lbfctt.fr avant le 23 septembre 2024 dernier délai.
- Elections générales :
 - Présentation listes et candidats en présence
 - Elections du nouveau conseil de ligue
 - Elections des délégués aux AG FFTT
- Clôture de l'Assemblée Générale

Les remises des récompenses se feront au cours de l'Assemblée Générale.

Certains documents vous seront remis avant le début de l'Assemblée Générale.

Sont convoqués en plus des délégués des clubs :

- Les membres du conseil de ligue, les présidents des départements.

Sont invités :

- Les salariés de la LBFCTT.
- Les animateurs techniques régionaux.